



# PLAN DE FORMATION

## *Grimpeur sauveteur dans l'arbre - 4 à 6 personnes*

La formation Grimpeur Sauveteur dans l'Arbre (GSA) est la nouvelle formation de sauvetage mise en œuvre par la Mutualité Sociale Agricole, en partenariat avec l'Union Nationale des Entreprises du Paysage et la Société Française d'Arboriculture.

### Objectifs théoriques :

#### **En matière d'intervention de sauvetage/secours :**

- Être capable, en situation d'accident, d'assurer sa protection, celle de la victime ainsi que celle des personnes présentes sur site,
- Être capable de déclencher une opération de sauvetage/secours (mobilisation, appel)
- Être capable d'accéder à une victime dans l'arbre,
- Être capable de sécuriser une victime et de prodiguer les premiers soins nécessaires/réalisables en l'air,
- Être capable de descendre une victime par une technique adaptée à son état
- Être capable de verticaliser une victime,
- Être capable de prendre en charge une victime au sol.

#### **En matière de prévention des risques au travail :**

- Connaître le cadre réglementaire et législatif encadrant la profession.
- Connaître les risques spécifiques du métier et leurs conséquences,
- Connaître les principes mécaniques appliqués aux ancrages (systèmes ouverts/fermés)
- Connaître les moyens permettant de prévenir les risques d'un chantier et de faciliter une opération de secours (organisation de chantier),
- Être capable d'identifier une situation à risque en matière de sauvetage,
- Être capable de mettre en place des moyens matériels susceptibles de faciliter le sauvetage dans les arbres (systèmes débrayables, corde d'accès).

**Public concerné :** Toutes personnes amenées à grimper et devoir porter secours à une victime dans les arbres

**Durée de la formation :** 21 heures soit 3 jours

**Coût de la formation :** 28,29€/heure/participant.

Montant exonéré de TVA selon l'article 261.4.4a du CGI.





## Pré-requis :

- Être majeur (dérogation par responsable légal possible pour un apprenti mineur)
- Savoir lire, écrire, compter
- Être reconnu apte médicalement
- Maîtriser les techniques de grimpe sur corde avec un et deux nœuds autobloquants, et accès avec griffes
- Maîtriser les nœuds essentiels : Prussik ; shwabish ; blake ; bec d'oiseaux (ou de magicien) ; huit ; demi-cabestan (ou munter)

La formation SST est vivement recommandée bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour suivre cette formation où les gestes de secours ne seront pas enseignés.

## Moyens pédagogiques :



...

## Méthodes pédagogiques :

La théorie se déroulera dans la salle de formation de L'antichute FT – 1a rue papangue – 97490 Sainte-Clotilde.

La pratique se déroulera soit sur un chantier type de l'entreprise de préférence, soit sur un site arboré avec des arbres de 4 à 5 mètres minimum et un fut de type coco pour utilisation des griffes.

Délivrance d'un VISA d'aptitude au format PDF en cas de réussite à la formation.

Les intervenants acquerront le réflexe sécurité et les savoir-faire indispensables aux techniques de grimpe et de déplacement dans l'arbre.

Les conducteurs **de travaux** acquerront **les savoirs nécessaires à l'élaboration des documents obligatoires** à transmettre à l'entreprise utilisatrice : plan de prévention, PPSPS, ou PGC.





Ils seront **sensibilisés aux différentes solutions préventives et techniques ainsi qu'aux différents modes opératoires** à mettre en œuvre tant pour la réalisation d'un chantier que pour l'intervention d'une possible évacuation.

**Ils seront en mesure de s'assurer du respect des modes opératoires et de la bonne pratique individuels** lors de l'utilisation des EPI.

Les **responsables de l'entreprise** auront pleinement connaissance de leurs **obligations et de leurs responsabilités** envers leurs employés et en cas d'accident. Ils seront également **sensibilisés aux différentes solutions préventives et techniques ainsi qu'aux différents modes opératoires** pour une meilleure communication avec leurs équipes notamment lors de la remontée d'informations.

### **Équipement nécessaire :**

Chaque membre du groupe de participants est tenu de disposer de ses Équipements de Protection Individuelle normés et en bon état, personnels ou fournis par l'employeur à savoir :

- Harnais
- Longes souples et armées
- Rappel à deux épissures minimum 30 mètres
- Fausse-fourche classique ou étrangleuse
- Trois cordelettes à Prussik
- Six mousquetons triple lock
- Sac et cordelette à lancer
- Casque
- Chaussures de grimpe et griffes

Les vêtements anti-coupures ne sont pas nécessaires, il n'est pas fait usage d'outils de coupe durant cette formation

### **Déroulé pédagogique :**

#### **Jour 1 : 7 heures**

##### **MATIN**

Théorie : Projection de documents photos et vidéos.

- Présentations stagiaires/formateur





- Historique du sauvetage arboricole accidentologie
- Organisation de chantier
- Lois et réglementation
- Protection
- Message d'alerte
- Périmètre de sécurité
- Notions des systèmes fermés et ouverts
- Force de choc
- Syndrome du harnais

## **APRÈS-MIDI**

Pratique : Mise en place des ateliers

- Sauvetage sur système ouvert (SRT)
- Mise en place des débrayages.
- Sauvetage du grimpeur en difficulté sur sa corde d'accès
- Mise en place de la poulie
- Système frein/accélérateur (descente commandée) d'abord du sol puis avec accès sur corde victime.
- Redescente sur corde fixe avec nœud de Munter.
- Sauvetage sur corde double avec poignées d'ascension, protocoles un et deux.

## **Jour 2 (7 heures)**

### **MATIN**

Pratique : Suite des ateliers.

- Sauvetage sur corde double avec deux nœuds autobloquants,
- Brin court/brin long.
- Mise en balance.
- Sauvetage par sauveteur équipé de sa propre corde.

### **APRÈS-MIDI**

Pratique : Suite des ateliers.

- Problématique de la corde trop courte, décrochage.



- Verticalisation avec la longe de maintien.
- Protocole sur zig-zag.

## **Jour 3 (7 heures)**

### **MATIN**

Pratique : Suite des ateliers.

- Sauvetage en bout de branche (contrôle du retour à l'aplomb du puits de descente).
- Sauvetage en situation de billonnage (sur griffes).

### **APRÈS-MIDI**

Pratique : Mise en situation.

- Révision générale des différentes situations abordées durant les trois jours.
- Tirage au sort d'une situation par stagiaire, passage l'un après l'autre de la situation.
- Résultats.
- Débriefing.
- Questions/Réponses.
- Questionnaire de satisfaction.



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'ANTICHUTE FT – SARL au capital de 6000€  
Centre de formation agréé N°98970316497  
1A rue Louis Jessu (ancienne rue Papangue)  
97490 Sainte-Clotilde  
SIRET : 49796904800022 - APE : 85591  
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR68497969048